

Quelle alternative au stress hydrique ?

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

535 tonnes jetées depuis le début du ramadhan

Les Algériens gaspillent trop leur pain...

Page 2

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 5361 - Mardi 27 avril 2021 - Prix : 10 DA



Ammar Belhimer, ministre de la Communication

«Des sites algériens cibles de tentatives de piratage»

Page 3

La pandémie à un triple point de vue (2)

Par Mohamed Habili

Le nombre des contaminations tous pays africains confondus est inférieur d'un million à celui d'un pays européen pris isolément, la France, celle-ci comptant, il est plus vrai, parmi les plus atteints par l'épidémie sur le continent européen. Un seul pays africain, l'Afrique du Sud, pèse quasiment pour moitié dans le bilan global africain, pour le chiffre des décès aussi bien que pour celui des infections. Si au lieu de cela, ce pays, parmi les plus peuplés du continent, présentait sous ce double aspect une situation moyenne, il eût été possible, sous réserve d'un recul de la pandémie, ce qui dans l'ensemble est justement le cas, de postuler à une immunité collective en action depuis le début sur le continent. C'est qu'en Afrique la pandémie n'a jamais explosé. Elle ne s'y est à aucun moment développée de façon exponentielle, échappant à tout contrôle, ravageant par là même les sociétés, comme on la voit pour l'heure occupée à faire ailleurs dans le monde, en particulier en Inde et au Brésil. Nulle part en Afrique il n'y a eu ce spectacle sinistre d'enterrements collectifs opérés par des hommes en combinaison de protection, les rares membres des familles tenus fermement à la lisière de rangées de tombes creusées à la hâte. Or c'est surtout en Afrique qu'on s'était attendu à voir des tableaux de ce genre.

Suite en page 3

Les futurs députés ont jusqu'à minuit pour déposer leurs dossiers

Course à l'APN, fin des prolongations

● Tizi-Ouzou / 11 listes de candidatures déposées



Après une prolongation de cinq jours, les candidats aux législatives du 12 juin prochain auront à déposer leurs dossiers aujourd'hui avant minuit. Initialement prévu le 22 avril dernier, le délai a été prorogé à la demande de l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie). Le président de cette instance, Mohamed Charfi, a indiqué avoir formulé une demande au président de la République pour la prorogation du délai de dépôt des dossiers, et ce dernier a répondu favorablement à cette requête.

Page 2

Béjaïa

Les instituteurs réclament la hausse des salaires

Page 16

Blida

Financement de trois opérations pour résoudre le problème des déchets

Page 4

Les futurs députés ont jusqu'à minuit pour déposer leurs dossiers

Course à l'APN, fin des prolongations

■ Après une prolongation de cinq jours, les candidats aux législatives du 12 juin prochain auront à déposer leurs dossiers aujourd'hui avant minuit. Initialement prévu le 22 avril dernier, le délai a été prorogé à la demande de l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie). Le président de cette instance, Mohamed Charfi, a indiqué avoir formulé une demande au président de la République pour la prorogation du délai de dépôt des dossiers, et ce dernier a répondu favorablement à cette requête.

Par Aomar Fekrache

Cette prolongation, a-t-il expliqué, est «en phase avec l'objectif de ce scrutin visant à renouveler la classe politique et les institutions de l'Etat en respectant le libre choix du peuple». Mais cette période supplémentaire aura-t-elle servi les candidats à la chambre basse du Parlement ? On croit savoir que de nombreux partis et indépendants n'ayant pu atteindre le compte, ont pu glaner quelques signatures de plus. Si la collecte des signatures était l'occasion pour certains candidats de montrer leurs muscles, bien d'autres ont tout bonnement calé à cette phase. Outre le contact direct, des prétendants au poste de député se sont rabattus sur les réseaux sociaux pour tenter de se faire connaître, convaincre et ainsi ramasser des signatures notamment auprès des jeunes. En attendant

les chiffres officiels sur le nombre de listes déposées, l'on peut d'ores et déjà affirmer que le nombre d'indépendants est de loin supérieur à celui des partis politiques. Selon les derniers chiffres de l'Anie, au moins 1 813 listes de 53 partis politiques agréés et 3 075 listes d'indépendants ont été enregistrées. Elle a aussi fait état du dépôt de 15 listes de 9 partis politiques par la communauté nationale à l'étranger. La présence en force des indépendants augure d'un changement radical de la carte politique à la prochaine Assemblée. Il est à préciser, par ailleurs, que l'examen des dossiers se fait dans les 12 jours, au plus tard, suivant la date de leur dépôt, ainsi la date butoir est fixée au 9 mai 2021. Conformément aux conditions à remplir par les partis, les listes des candidats doivent être appuyées par au moins 25 000 signatures individuelles. Ces signatures doivent être recueillies à travers au moins 23 wilayas, dont le nombre de signatures exigées pour chacune des wilayas ne saurait être inférieur à 300. Pour les listes indépendantes, chaque liste doit être appuyée, pour chaque siège à pourvoir, par au moins 100 signatures. Pour les circonscriptions électorales à l'étranger, chaque liste doit être appuyée d'au moins 200 signatures.

Listes ouvertes pour barrer la route à l'argent sale

Les prochaines législatives seront marquées par un changement radical de l'opération



PH/D. R.

électorale avec l'adoption du mode de scrutin de liste ouverte à la représentation proportionnelle qui est à même de consacrer le choix de l'électeur et de barrer la route à l'argent sale. L'article 191 de la loi organique relative au régime électoral dispose que «l'Assemblée populaire nationale est élue pour un mandat de 5 ans au scrutin de liste ouverte à la représentation proportionnelle avec vote préférentiel, sans panachage...». Le mode de scrutin proportionnel, en vigueur dans de nombreux pays, permet à l'électeur de voter pour une liste

de candidats mais aussi pour un ou plusieurs candidats de cette liste. Ce mode de scrutin donne lieu à une répartition des sièges proportionnelle au nombre de voix obtenues par chaque liste,

avec application de la règle du plus fort reste. Chaque liste obtient autant de sièges qu'elle a recueilli de fois le quotient électoral.

A. F.

Bilan des dernières 24 heures

Virus : 190 nouveaux cas et 10 décès

L'ALGÉRIE a enregistré 10 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, soit un cas de plus qu'hier (9), portant à 3 217 le total des morts, a annoncé, hier, le ministère de la Santé.

Le nombre de contaminations a connu une hausse, avec 190 cas, soit 4 cas de plus par rapport au bilan d'hier (186), pour atteindre, au total, 121 112 cas confirmés.

R. N.

Tizi-Ouzou 11 listes de candidatures déposées



LA DÉLÉGATION de l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie) à Tizi-ouzou a fait état, hier, du dépôt de 11 listes de candidatures à l'élection législative du 12 juin prochain.

Le responsable local de l'Anie, Youssef Gabi, qui s'exprimait sur les ondes de Radio Tizi Ouzou, a précisé que les 11 listes de candidatures ont été déposées par 11 partis politiques et 2 indépendants. Comparativement au chiffre annoncé par la même autorité, il ressort que deux partis se sont retirés de la course pour les 11 sièges parlementaires de la wilaya de Tizi Ouzou, tandis que le nombre de listes présentées par des indépendants reste le même. A rappeler que le dernier délai pour le dépôt des dossiers de candidatures pour les prochaines législatives a été prolongé jusqu'à aujourd'hui.

Hamid M.

535 tonnes jetées depuis le début du ramadhan

Les Algériens gaspillent trop leur pain...

Les Algériens ont gaspillé 535 tonnes de pain depuis le début du ramadhan, à travers l'ensemble du territoire national, soit 45 tonnes jetées quotidiennement pour une valeur de 20 millions de dinars.

Le consommateur algérien est un grand gaspilleur. Malheureusement, le pain est l'exemple le plus flagrant de ce manque de civisme qui atteint souvent son summum durant les jours du mois sacré. En effet, des tonnes de pain sont collectées quotidiennement par les services de nettoyage des différentes wilayas du pays. Selon un communiqué du ministère du Commerce, «le gaspillage de pain a atteint 535 tonnes de pain (2 139 884 baguettes) à travers l'ensemble du territoire national et ce, entre le 13 et le 24 avril, équivalent à 45 tonnes/jour (178 323 baguettes). Le ministère a

indiqué que la valeur financière des quantités gaspillées était estimée à 20 millions de dinars algériens, ce qui représente plus de 1,5 million de DA par jour. Parmi les 58 cas recensés au cours de cette période, figurent les wilayas qui gaspillent le plus de pain : Blida (321 924 baguettes), Béchar (161 648 baguettes), Tlemcen (150 696 baguettes), Djelfa (139 364 baguettes), Annaba (118 680 baguettes), Tébessa (115 152 baguettes) et Oran avec 108 200 baguettes. En outre, le ministère a indiqué que l'Algérie a importé de grandes quantités de blé tendre destiné aux boulangers au cours des années 2017-2018-2019, qui s'élevaient à 4,3 milliards de dollars. A ce propos, le ministère du Commerce a appelé les citoyens à faire preuve d'un sens de responsabilité et à ne pas gaspiller du pain, indi-

quant que «le consommateur algérien fait partie des personnes qui consomment le plus de pain tout au long de l'année. La consommation augmente pendant le mois de ramadhan notamment, ce qui conduit à une crise de gaspillage». Il est à rappeler que malheureusement cette culture néfaste du gaspillage n'est pas propre au mois de ramadhan seulement, car les Algériens gaspillent durant toute l'année. En effet, selon une enquête réalisée par l'Agence nationale des déchets (AND), «pas moins de 600 tonnes de pain par jour sont générées du gaspillage à travers l'ensemble du territoire national. C'est l'équivalent d'un milliard de baguettes jetées par an dans les poubelles par les Algériens». Ce chiffre effarant ressort de cette enquête qui s'est basée sur un suivi quotidien, mais sans tenir compte de

la quantité retour au niveau des espaces de regroupement (les boulangeries, les restaurants, les fast-foods et les hôpitaux, etc.). Dans une déclaration, la directrice de la gestion intégrée des déchets à l'AND, Fatma-Zohra Bersa, atteste que la quantité générée est le résultat d'un travail de suivi et de pesées minutieuses. Elle alerte quant à cet énorme gaspillage et appelle à «accroître les opérations de sensibilisation» jusque-là rares ou mal faites. Ceci dit, le travail de sensibilisation n'a pas eu l'impact escompté au niveau des consommateurs. Beaucoup de travail attend les chargés de sensibilisation qui doivent redoubler d'efforts pour réduire ces pertes dans un pays qui importe énormément de blé et de farine pour être jetés dans les décharges publiques.

Thinhinene Khouchi

Dessalement de l'eau de mer et traitement des eaux usées

Quelle alternative au stress hydrique ?

n Face au manque de la ressource hydrique, le dessalement de l'eau de mer et le traitement des eaux usées apparaissent comme une alternative. Cette technique offre une solution durable pour répondre aux besoins locaux en eau potable et réduire la pression sur cette substance vitale.

Par Louisa Ait Ramdane

Le dessalement est-il la solution miracle qui va permettre au pays de faire face au manque de ressource hydrique, sachant que l'Algérie a déjà une expérience de cette technique de production d'eau potable ? Le ministre des Ressources en eau, Mustapha-Kamel Mihoubi est convaincu que le recours aux techniques de dessalement de l'eau de mer et le traitement des eaux usées s'impose en tant que solution efficace et pertinente pour parer au déficit en cette matière vitale. Cette technique fait partie de la stratégie nationale en termes de mobilisation de la ressource, a expliqué le ministre. «*L'unique solution pour garantir l'alimentation en eau potable à long terme est de s'orienter vers l'exploitation des eaux non conventionnelles, dont le dessalement de l'eau de mer*», a expliqué le ministre au Forum de la Radio nationale.

Dans ce contexte, le ministre des Ressources en eau a rappelé que l'Algérie dispose actuellement de 11 stations de dessalement de l'eau de mer, dont dix produisent 2 millions de mètres cubes par jour. Il a ainsi déclaré qu'un bon nombre de projets sont en cours d'étude avec pour objectif pouvoir doubler le nombre de stations de dessalement de l'eau de mer, passant de ce fait de 11 stations actuelle-



Mustapha-Kamel Mihoubi, ministre des Ressources en eau

ment à 22 stations d'ici l'horizon 2030. En attendant le montage progressif des nouvelles stations, le ministre a évoqué l'option d'extension de celles d'El Tarf, Béjaïa et d'Alger (celle d'El Hamma) qui va passer de 200 à 240 milles à titre d'exemple. «*On est en train de voir le montage financier de ces extensions*», a-t-il déclaré, ajoutant qu'il s'agit de solutions pratiques, rapides et faciles.

Mihoubi a relevé que l'Algérie a connu une faible pluviométrie depuis vingt ans, ce qui a nécessité, a-t-il indiqué, l'application de la stratégie d'économie

de l'eau en raison de ses répercussions positives, vu qu'elle concerne en premier lieu le comportement du citoyen. Selon ses récentes déclarations, le déficit en eau en Algérie tourne autour de 20-30 % en moyenne depuis trois ans au moins.

S'exprimant sur les coupures d'eau fréquentes dans plusieurs localités, le ministre l'a expliqué par le travail de certains réservoirs qui dépassent leur capacité, en plus des fuites que les services compétents s'emploient à réparer. Néanmoins, le premier responsable du secteur hydrique a souligné que cette situation

sera éliminée dans les prochains jours.

Concernant l'approvisionnement des zones d'ombre en eau potable, Mihoubi fera savoir que ces dernières ont bénéficié de 3 110 projets et qu'une enveloppe financière estimée à 330 milliards de dinars leur a été allouée.

A noter que les Algériens consomment annuellement entre 3,6 et 4 milliards de mètres cubes, dont 30 % proviennent de barrages, tandis que le reste provient de puits et de stations de dessalement de l'eau de mer.

L. A. R.

Ammar Belhimer, ministre de la Communication

«Des sites algériens cibles de tentatives de piratage»

Plusieurs sites électroniques connus pour défendre les intérêts de l'Algérie ont été la cible de tentatives de piratage, notamment lors de l'opération de transfert ou d'hébergement de contenu en Algérie, a fait savoir le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement. Dans une interview accordée aux sites électroniques elhadath.dz et Eldjaireldjadida.dz, Ammar Belhimer a fait état de la détection de tentatives de piratage ciblant actuellement plusieurs sites électroniques connus pour défendre les intérêts de l'Algérie, notamment lors de l'opération de transfert ou d'hébergement de contenu en Algérie, que l'Entreprise de télédiffusion d'Algérie (TDA) œuvre à contre-carrer. Concernant les «entraves» rencontrées par les propriétaires de sites web avec les entreprises chargées de l'hébergement dans le domaine dz, le ministre a rappelé que le Centre de recherche sur l'information scientifique et technique (Cerist) est la seule partie en Algérie concernée et habilitée à accorder cet hébergement. Cet établissement public souverain jouit des prérogatives de passation de contrats avec



des entreprises de sous-traitance, en l'occurrence des start-up offrant des services en matière de création et d'hébergement des sites web. En plus des entreprises de sous-traitance, le ministre a souligné l'existence d'entreprises publiques disposant des capacités techniques et humaines nécessaires, les habilitant à offrir un service d'hébergement des sites web quelle que soit leur taille, à l'instar de la TDA, Algérie presse service (APS) et Algérie télécom, outre les entreprises privées assurant les mêmes missions. A cet effet, il a estimé qu'*'il est tout à fait normal que la jeune expérience des sites*

web réglementés ne dépassant pas encore quatre mois, les expose à certains problèmes», affirmant, néanmoins, que les concernés «*ne ménageront aucun effort, chacun dans son domaine de compétence, pour la prise en charge des préoccupations soulevées*». Concernant l'amalgame qui est fait entre les sites électroniques réglementés et les réseaux sociaux accessibles à tous, le ministre de la Communication a relevé l'urgence d'organiser ces deux domaines, une urgence, dit-il, «*dictée principalement par les dépassements commis via internet qui est utilisé par certains à*

des fins immorales et anti-professionnelles ciblant ainsi la vie privée des personnes, la stabilité des institutions, la sécurité des peuples et la souveraineté des pays». Dans ce sillage, le ministre a mis en avant la nécessité d'une volonté réelle et une conjugaison des efforts entre les autorités et les propriétaires des moteurs et des réseaux sociaux (à l'échelle internationale) pour la régulation de ce domaine, en plus des lois en vigueur régissant les sites électroniques. Répondant à une question sur la régulation de la domiciliation dans le secteur audiovisuel, le porte-parole du gouvernement a indiqué que son département s'attellait au parachèvement de l'ordonnance préparée à cet effet et relative à l'ouverture des candidatures en vue de l'obtention d'autorisation pour la création de chaînes thématiques. La modification des statuts de la TDA permet à cet établissement de conclure des contrats commerciaux portant diffusion en direct par satellites des services audiovisuels et de s'offrir les capacités satellitaires adéquates à travers les satellites locaux et étrangers, a-t-il dit.

Meriem Benchaouia

La pandémie à un triple point de vue (2)

Suite de la page une

La pandémie commençait à peine que l'OMS, animée par les meilleures intentions du monde, sonnait déjà ce tocsin-là, tout en appelant à la prise de conscience internationale pour que le continent le plus pauvre, le moins pourvu donc pour faire face à l'épidémie, ne soit pas décimé par elle. Rien de tel ne s'est produit, ni ne se produira selon toute apparence. Un désastre humain se donnant pour inévitable n'a finalement pas eu lieu. Une seule explication possible à cela : c'est parce qu'en réalité il ne pouvait pas se produire. C'est que donc une forme d'immunité collective s'est inscrite en faux contre la maladie depuis le début. Une immunité qui dans ce cas a nécessairement préexisté à sa propagation. Cette immunité collective ne s'est pas formée dans le cours de l'épidémie, elle existait déjà quand celle-ci a éclaté, c'est là le point le plus important. Si telle est la réalité, si l'immunité a effectivement préexisté, alors de deux choses l'une : ou bien le nouveau coronavirus n'est pas aussi nouveau qu'on l'a supposé, ou bien les Africains en ont déjà croisé sous des formes similaires par le passé. Dans ce deuxième cas, l'immunité en question serait une immunité croisée. Des épidémies de coronavirus ont pu déferler sur l'Afrique à travers son histoire, desquelles il est resté des traces dans le système immunitaire de ses habitants. Ce sont ces traces qui à la fois ont ralenti la propagation du virus et amoindri ses effets. Voilà ce qu'il aurait été possible d'affirmer peut-être avec assurance si le bilan de l'Afrique du Sud ne détonnait pas dans le tableau d'ensemble. Or ce pays présente une autre particularité. Il était déjà aux prises avec une épidémie quand celle de Covid-19 est survenue. Elle s'appelle l'obésité. Ce pays compte plus de 30 % d'hommes et près de 70 % de femmes obèses, à quoi il faut ajouter 13 % d'enfants souffrant du même mal. Certes l'obésité a fait son apparition dans le continent. Toutefois nulle part au même degré qu'en Afrique du Sud... et qu'en Egypte. Est-ce un hasard si l'Egypte est le deuxième pays africain le plus atteint par la pandémie ? Néanmoins, les bilans des deux pays bien que se suivant dans le classement général ne sont pas du même ordre. Celui de l'Egypte se situe dans la moyenne non seulement continentale mais régionale. Le fait est qu'il n'est pas particulièrement lourd par rapport à ceux du Maroc et de la Tunisie. **M. H.**

Blida

Financement de trois opérations pour résoudre le problème des déchets

■ La wilaya de Blida a bénéficié dernièrement de trois nouvelles opérations pour la prise en charge du problème des déchets qui constitue un casse-tête tant pour les citoyens que pour les autorités locales, a-t-on appris, dimanche, auprès du directeur local de l'Environnement.

Par Hamid B.

Ces trois opérations importantes ont été financées par le Fonds national de l'environnement et du littoral et leur gestion a été confiée à l'Agence nationale des déchets, a indiqué, à l'APS, Ouahid Tchachi.

Le premier projet porte sur la réalisation d'une station de traitement du lixiviat (liquide résiduel des déchets) au niveau du centre d'enfouissement technique des déchets (CET) de Soumaa.

Selon M. Tchachi, cette station mobile, financée à raison de 200 millions de DA, a pour objectif d'éradiquer le problème de l'infiltration des eaux résiduelles issues de l'enfouissement des déchets ménagers, dans les nappes souterraines, d'une part, et d'autre part, mettre un terme aux odeurs nauséabondes accompagnant cette opération. Un problème maintes fois décrié par les citoyens de cette localité et d'autres communes de la wilaya, qui s'opposent à la réalisation de décharges publiques sur leurs terrains, est-il signalé de même source.

Ce projet de station de traitement du lixiviat devant être concrétisé en l'espace de quatre mois, est également destiné à la prise en charge des

lixiviats de la totalité des décharges publiques de la wilaya, dont les eaux résiduelles seront transportées, à cet effet, par des camions hydrauliques vers le CET de Soumaa, a souligné le même responsable.

Cette opération s'inscrit dans le cadre du programme du ministère de tutelle portant réalisation de 33 stations de traitement du lixiviat, à l'échelle nationale, pour mettre un terme au risque de pollution environnementale et préserver la santé publique, a fait savoir M. Tchachi.

Une fois traitées, ces eaux seront destinées à l'irrigation agricole et d'autres secteurs utilisateurs, comme l'industrie, a-t-il expliqué.

Le deuxième projet dont a bénéficié la wilaya de Blida est relatif à l'aménagement de quatre décharges anarchiques respectivement à Bouinane, Chebli, Larbaâ et Beni Tamou, pour une enveloppe globale de 250 millions de DA.

Cette opération, très attendue par les populations de ces communes, devrait contribuer à



l'éradication définitive de ces décharges anarchiques, tout en assurant un cadre de vie agréable au citoyen, après leur réaménagement en espaces

verts et de détente. Quant au troisième projet, il s'agit de la réalisation d'un centre de recyclage des déchets, doté d'une enveloppe de 80 millions de DA

et dont le choix de l'assiette foncière pour son implantation est en cours, a indiqué le directeur de l'environnement.

H. B.

Ministère des Affaires religieuses

Plateforme algérienne «Miqraa» au profit des émigrés et des pays du Sahel

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a affirmé, dimanche à Alger, que la plateforme numérique algérienne «Miqraa», lancée officiellement, sera destinée à la communauté nationale à l'étranger et à ceux qui souhaitent apprendre le Coran dans les pays du Sahel et en Afrique.

Le ministre, qui a procédé au lancement officiel de la Miqraa, a indiqué que cette plateforme virtuelle «cible particulièrement la communauté algérienne établie à l'étranger ainsi que les frères issus des pays du Sahel et de l'Afrique qui désirent apprendre le Coran».

Revenant sur les conditions dans lesquelles cette plateforme algérienne a été lancée, M.

Belmehdi a fait savoir que la «Miqraa a été conçue, dans une première étape, suite à la fermeture des mosquées et des écoles coraniques dans le cadre des mesures de prévention contre la propagation du nouveau coronavirus», ajoutant qu'«en dépit de la gravité de la pandémie, des projets scientifiques, cognitifs et de services ont été réalisés l'année dernière et jusqu'à présent dont la Miqraa».

L'encadrement de cette plateforme est assuré par plus de 120 membres de l'instance de la récitation supervisant la Miqraa qui a attiré entre 60 000 et 65 000 personnes désirant apprendre le Coran dans 15 pays européens et africains, ce qui témoigne de la réussite de ce projet visant l'enseignement du Coran en

attendant l'annonce du lancement d'une application mobile complétant cette plateforme.

Le ministre a salué l'adhésion de deux nouveaux membres à la Miqraa, venus du Tchad et de Guinée, outre un imam délégué de la mosquée Ziane Ben Azzouz, arguant qu'ils seront d'un grand apport pour la Miqraa d'Algérie qui «vient confirmer encore une fois que notre pays était et demeurera grâce à ses chouyoukh et oulémas une école d'enseignement et d'exégèse du saint Coran».

La plateforme numérique algérienne de récitation du Coran «Miqraa» tend, via son site électronique encadré par une élite de chouyoukh spécialisés et chevronnés en matière d'enseignement du Coran et ses

sciences, à faciliter l'accès des différentes franges de la société à l'apprentissage du saint Coran et ses sciences via les techniques modernes et les techniques de récitation et de psalmodie selon «Riwayat Warch» et autres.

En plus de la récitation, l'objectif de la Miqraa est de corriger les techniques de psalmodie, d'assurer une révision aux apprenants et d'habiliter les récitants talentueux à participer aux différents concours nationaux et internationaux, en sus de faire connaître les chouyoukh algériens connus dans ce domaine et contribuer à la préparation et à l'habilitation des enseignants du Coran pour leur permettre d'accomplir pleinement leur mission.

Amar F.

Durant le 1^{er} trimestre
Plus de 5 000 accidents
de la circulation
et 670 morts

PLUS DE 5 000 accidents de la circulation ayant entraîné 670 morts et 7 747 blessés ont été enregistrés à l'échelle nationale pendant le 1^{er} trimestre de l'année 2021, a annoncé, hier, la Délégation nationale à la sécurité routière (DNSR).

La DNSR a indiqué dans un bilan publié sur les accidents de la circulation au niveau national (zones urbaine et rurale) du 1^{er} trimestre de l'année 2021, que 5 874 accidents de la circulation ont été enregistrés au niveau national, ayant fait 670 morts et 7 747 blessés durant cette période.

La même source indique que les accidents de la circulation enregistrés durant cette période ont connu «une hausse» dans la plupart des indicateurs, à savoir une hausse dans le nombre des accidents (14,21 %) et du nombre de blessés (11,90 %).

Le nombre de morts a connu, par contre, une baisse de (-09,83 %), comparativement au 1^{er} trimestre de l'année 2020.

Y. N.

M'sila

Extension des superficies irriguées au goutte-à-goutte et par pivot

Plus de 500 ha de terres agricoles supplémentaires sont irriguées dans la wilaya de M'sila par le système d'irrigation «goutte-à-goutte» mais aussi par pivot, a-t-on appris, hier, auprès de la Direction locale des services agricoles (DSA).

La mise en place des sys-

tèmes d'irrigation de goutte-à-goutte et par pivot au profit de plusieurs centaines d'agriculteurs dans le cadre du soutien au travail de la terre a nécessité un «investissement d'une dizaine de millions de dinars», a précisé la même source, qui a détaillé que la participation de l'Etat dans ce contexte est de «30 % du coût

des projets». Les deux systèmes ont montré de l'efficacité en donnant des résultats probants, notamment dans les exploitations agricoles spécialisées dans la culture sous serre des légumes, a-t-on encore affirmé.

Les services agricoles s'emploient à généraliser ces systèmes utilisés à l'heure actuelle

sur une superficie de 15 000 ha, soit 30 % des surfaces irriguées de la wilaya, afin d'économiser l'eau d'irrigation qui provient à 90 % des nappes souterraines. Ces opérations ont également contribué à augmenter la production céréalière et maraîchère en particulier, a-t-on conclu de même source.

O. N.

Benabderrahmane et l'ambassadeur de Chine évoquent la coopération bilatérale

■ Le ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane, a reçu, dimanche à Alger, l'ambassadeur de la République populaire de Chine en Algérie, Li Lianhe, avec lequel il a évoqué la coopération bilatérale, ainsi que les voies et moyens de sa consolidation, a indiqué un communiqué du ministère.



Par Salem K.

A l'occasion de cette entrevue qui s'est déroulée au siège du ministère, «les deux

parties ont passé en revue l'état de la coopération bilatérale ainsi que les voies et moyens de sa consolidation», a souligné la même source.

M. Lianhe a exprimé sa «satis-

faction» quant au développement des relations multiformes liant les deux pays durant ces dernières années, affirmant que «la partie chinoise voit en l'Algérie un partenaire stratégique

et œuvre pour une densification des relations bilatérales et leur élargissement aux différents domaines».

Soulignant les liens historiques réunissant les deux pays, M. Benabderrahmane a fait noter le caractère «stratégique» de ces relations, consacré, notamment, par la conclusion de l'Accord de Partenariat Stratégique Global signé entre les deux pays en février 2014, ainsi que l'adhésion de l'Algérie à l'initiative du président chinois à «la ceinture et la route».

Lors de cette rencontre, il a également été procédé à l'examen des possibilités de coopération et de partenariat avec les entreprises chinoises dans le domaine du développement de projets structurants et d'envergure.

Tout en signalant l'apport «appréciable» des entreprises chinoises à cet égard, le ministre

des Finances a expliqué à son interlocuteur l'approche algérienne favorisant le partenariat en matière de réalisation et de conduite desdits projets.

M. Benabderrahmane a appelé, par ailleurs, à une «plus grande contribution» des entreprises chinoises dans l'effort de diversification de l'économie algérienne et à œuvrer ensemble avec leurs homologues algériennes pour aller se positionner sur les marchés régionaux, notamment ceux couverts par des accords de libre-échange, dont l'Algérie est partie prenante.

S. K.

Brésil Nécessité d'assouplir les accords commerciaux entre les membres du Mercosur

Lors d'une audition au Sénat, le ministre de l'Economie, Paulo Guedes, a défendu la nécessité d'assouplir les accords commerciaux entre les pays membres du Mercosur.

Tout comme le ministre des Affaires étrangères, Carlos França, Guedes a suggéré de réduire le tarif extérieur commun du bloc et a déclaré qu'il était nécessaire que les pays explorent des accords internationaux, en dehors du Mercosur.

Paulo Guedes a également déclaré que le Brésil a l'intention de négocier unilatéralement avec le Canada, le Japon et la Corée du Sud, et que pour cela il est nécessaire d'avancer dans la modernisation du Mercosur, en donnant plus de liberté aux membres du bloc.

La déclaration du ministre de l'Economie est intervenue lors d'une session spéciale du Sénat à l'occasion du 30^e anniversaire du Mercosur.

Guedes a évoqué l'importance du bloc, dans des accords comme celui avec l'Union européenne et même pour encourager l'entrée du Brésil dans l'Organisation de coopération et de développement économiques (Ocde).

G. H.

Finance

L'euro se stabilise face au dollar

L'euro se stabilisait hier face au dollar, après avoir atteint un plus haut depuis fin février, alors que la semaine s'annonce chargée pour le billet vert, entre réunion de la Fed et publication de la croissance américaine.

Hier matin, l'euro restait immobile face au dollar (+0,03% à 1,2100 dollar), après avoir grimpé vers 04h20 GMT à 1,2117 dollar, un plus haut depuis le 26 février.

Après avoir démarré l'année sur les chapeaux de roue, le dollar index, qui compare le billet vert à un panier d'autres grandes monnaies, cédait 2,6 % depuis le début du mois. «Une grande partie de cette faiblesse est à attribuer à Jerome Powell, le président de la Banque centrale américaine (Fed), qui a affirmé qu'il garderait une politique monétaire aussi souple que possible aussi longtemps que possible», ont rappelé des analystes.

Si la Fed devait changer d'avis et monter ses taux d'intérêt pour éviter que l'économie ne s'emballe, cela rendrait le dollar plus attractif.

Mais l'institution devrait encore adopter une posture attendiste demain, à l'issue de sa réunion de deux jours.

«Vu l'état du marché du travail et le fait que la Fed se focalise sur les avancées réelles plus que sur les prévisions, il est trop tôt en avril pour parler de serrer

la vis, nos économistes s'attendent à ce que le sujet ne soit abordé que cet été», a expliqué Jim Reid, analyste.

La Banque du Japon partagera aujourd'hui sa décision de politique monétaire. Plus tard dans la semaine, les cambistes pourront se tourner vers les premières estimations pour le premier trimestre du PIB aux Etats-Unis jeudi et dans la zone euro vendredi.

Younès B.

Changes

La Bourse de Tokyo démarre en petite forme

La Bourse de Tokyo commençait hier en petit repli, partagée entre l'inquiétude persistante sur l'impact économique du nouvel état d'urgence au Japon et le rebond de Wall Street vendredi.

L'indice vedette Nikkei perdait 0,28 % à 28 939,80 points vers 00h50 GMT, et l'indice élargi Topix reculait de 0,26 % à 1 910,08 points. A moins de trois mois de l'ouverture des Jeux

olympiques de Tokyo, le gouvernement a déclaré vendredi un nouvel état d'urgence dans la capitale japonaise et trois autres départements du pays, face à une vive recrudescence locale du Covid-19. Ce dispositif reste bien plus léger que les confinements imposés dans d'autres régions du monde depuis l'an dernier. Mais il est plus strict que le précédent état d'urgence au Japon en début d'année, en pré-

voyant notamment la fermeture complète de bars et restaurants servant de l'alcool jusqu'au 11 mai inclus. Des grands magasins, des centres commerciaux et des parcs d'attraction sont aussi concernés. Le dollar était quasi stable face au yen (un dollar pour 107,85 yens vers 00h40 GMT, contre 107,88 yens vendredi à 21h00 GMT).

Le cours euro/yen était lui aussi quasi inchangé, à raison

d'un euro pour 130,51 yens contre 130,50 yens en fin de semaine dernière.

L'euro montait très légèrement à 1,2103 dollar, contre 1,2097 dollar vendredi.

Le pétrole était en petit repli : le prix du baril de brut américain WTI cédait 0,13 % à 62,06 dollars, et celui du baril de Brent de la Mer du Nord reculait de 0,15 % à 66,01 dollars après 00h35 GMT.

S. K.

Argentine

Les syndicats vont exiger une augmentation de 40 % du salaire minimum

Les syndicats vont exiger une augmentation de 40 % du salaire minimum pour atténuer les effets de l'inflation dans le contexte de la pandémie, rapporte le quotidien «Pagina 12».

L'exécutif a convoqué les partenaires sociaux, syndicats et patronat, à une réunion aujourd'hui pour examiner les ajustements

du salaire minimum, qui est de 21 600 pesos. La dernière réunion tripartite du genre, rappelle la publication, s'est tenue le 14 octobre de l'année dernière et avait défini une augmentation de 28 % en trois tranches, dont la dernière s'est achevée en mars.

Les différentes centrales syndicales prévoient de demander des ajustements qui atteignent

40 %, et la possibilité de réviser les chiffres au plus tard en octobre prochain, compte tenu des craintes d'une inflation accélérée. Le quotidien financier «Ambito» rapporte que la production des petites et moyennes entreprises en Argentine a montré des signaux de reprise après une année de paralysie.

Selon un rapport de la

Confédération argentine des moyennes entreprises (CAME), «la reprise de la production était prévisible», après la chute vertigineuse de 28,3 % l'année dernière. En mars dernier, les PME ont vu leur production augmenter de 13 % suite à un allègement des mesures restrictives, tirée essentiellement par l'industrie manufacturière (textile et produits chi-

miques).

Selon la CAME, la performance des PME a été favorisée par «une consommation intérieure plus élevée, mais aussi par la demande des secteurs de l'Agriculture et de la construction, deux filières qui stimulent des branches telles que la métallurgie ou le matériel de transport».

Halim O.

Mohamed Ouadjaout, ministre de l'Education nationale

L'encadrement spécialisé en mathématiques «ne répond pas» aux besoins du secteur

■ Le ministre de l'Education nationale, Mohamed Ouadjaout, a affirmé, dimanche, que l'encadrement spécialisé en mathématiques en Algérie «ne répond pas» aux besoins du secteur, notant un taux «faible» de choix par les élèves des branches Mathématiques et Mathématiques techniques.

Par Mehdi M.

Lors d'une réunion avec un groupe de travail consacré à l'examen de l'état de l'enseignement des mathématiques et les moyens de les développer, M. Ouadjaout a souligné que malgré le fait que «les maths se sont vu consacrer, à tous les niveaux d'enseignement, un volume horaire approprié avec un encadrement pédagogique estimé à 25 033 professeurs au cycle d'enseignement moyens (CEM) et à 12 621 professeurs au niveau de l'enseignement secondaire, il existe un manque d'encadrement spécialisé en maths, qui ne répond plus aux besoins du secteur».

A ce propos, le ministre a précisé que le taux des diplômés des écoles supérieures des enseignants demeure «faible» et est équivalent à 5,52 % pour les CEM et 16,25 % pour l'enseignement secondaire, ajoutant que les statistiques dont dispose son secteur indiquent «un faible intérêt» chez les élèves dans les branches de Maths et Maths techniques, où les taux d'élèves inscrits dans ces deux branches étaient respectivement de 2,68 % et 10 %.

Pour M. Ouadjaout, la lecture analytique de ces statistiques «fait ressortir l'ampleur des défis à relever pour promouvoir cette matière, désormais une nécessité urgente au regard des évolutions que connaissent les domaines des technologies modernes dans nos sociétés contemporaines».

Dans ce cadre, le ministre a fait observer que son secteur avait élaboré une stratégie pour promouvoir l'enseignement des maths et encourager les élèves à choisir leurs branches, notamment à travers la mise en exergue pour les élèves de l'importance intellectuelle et méthodologique de cette matière en organisant des concours entre élèves dans les établissements d'enseignement mais aussi l'activation des clubs scientifiques et l'encouragement de la création de clubs de maths qui doivent offrir un environnement favorable pour la découverte et l'épanouissement des talents.

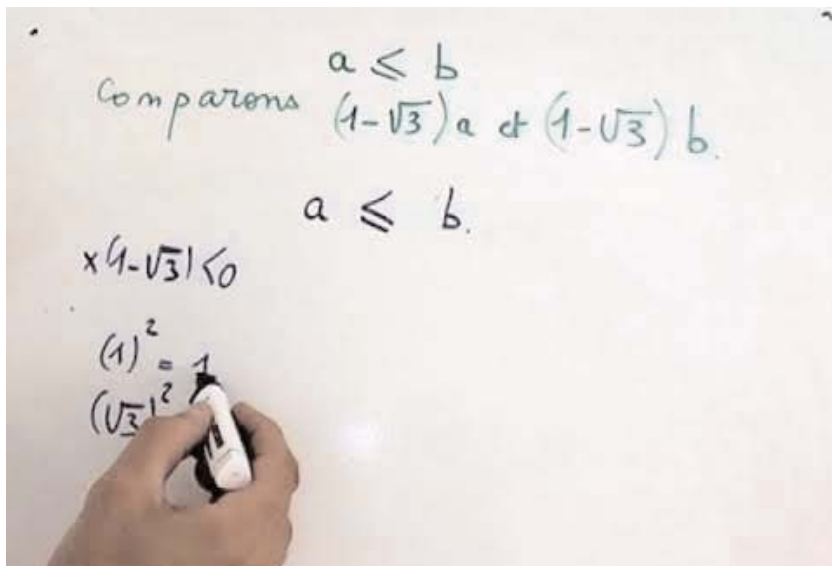
En vue d'encourager les élèves à choisir les deux branches de Maths et Maths techniques, le ministère de l'Education nationale réfléchit à une reconsidération de la manière d'orienter les élèves vers ces deux branches, en donnant la priorité dans l'orientation aux bacheliers des deux branches (Maths et Maths technique) dans les spécialités universitaires en coordination avec le ministère de

l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, ce qui peut élever le choix volontaire des élèves de ces deux branches dans l'enseignement secondaire, a expliqué le ministre.

Le ministère a adopté, en outre, une série de mesures, particulièrement la création du Comité national des olympiades au niveau de l'Institut national de recherche en éducation et ce, dans toutes les spécialités, notamment les mathématiques «Olympiades des mathématiques» dont le comité a été installé officiellement dans une première étape, compte tenu de son importance dans la prise en charge des élites dans le milieu scolaire. Il s'agit, dans ce sens, de la prise en charge et de l'accompagnement des élèves excellents en mathématiques pour les préparer sur le moyen et long terme, en sus de la formation des encadreurs afin de permettre à l'Algérie d'être bien représentée par ces élèves au niveau international.

Il convient de rappeler que le Comité national «des Olympiades des mathématiques» est composé de 7 professeurs d'enseignement supérieur et 4 inspecteurs relevant du secteur de l'Education nationale.

Selon le ministre, la stratégie de relance de la matière des mathématiques repose sur la création d'une plateforme électronique appelée «Kafaa Tech», une première pour le secteur, dans l'objectif de permettre à toutes les compétences du sec-



teur de participer au développement des différents domaines de créativité en matière d'éducation, dont l'enseignement des mathématiques.

Dans l'objectif de fournir une réponse pédagogique aux élèves surdoués dans les matières et les filières devant être promues, renforcées et développées dans les collèges, les lycées et des classes offrant un cadre propice sur les plans intellectuel et personnel de l'élève, le ministère de l'Education nationale a élaboré le décret exécutif n° 18-196 du 22 juillet 2018 fixant le statut du lycée spécial et des classes spéciales qui permet à cette catégorie

d'élèves dans les collèges de rejoindre le lycée spécial et les classes spéciales en 1^{re} année secondaire.

Le ministre a fait savoir, à cette occasion, que son secteur s'attelle à la création de lycées spécialisés en mathématiques, en sus des lycées déjà existants qui se trouvent à Kouba, et ce, en coordination avec le secteur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique dans l'objectif de créer des pôles d'excellence en conformité avec les écoles supérieures se trouvant dans les différentes wilayas.

Dans le souci d'améliorer la qualité de la formation et de l'encadrement en matière de mathé-

matiques, le ministre a insisté sur l'impérative poursuite de la coordination avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique afin de trouver les mécanismes permettant d'élargir la formation des professeurs de mathématiques dans les ENS, dans le cadre d'un groupe de travail formé à cet effet par les deux départements ministériels.

Il s'agit également de l'examen du contenu de la formation dédiée aux diplômés des ENS afin de s'adapter aux évolutions, en accordant un intérêt particulier à l'ouverture de spécialités en informatique au niveau des ENS.

M. M.

Développement

Merad : les zones enclavées, un «milieu productif»

Le chargé de mission à la Présidence de la République, Brahim Merad, a affirmé, dimanche, lors de sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Sétif, que les zones enclavées (zones d'ombre) constituaient un «milieu productif». M. Merad a inspecté, lors de cette visite, quelques agglomérations dans la région de Djebel Maghrass, où il a donné le coup d'envoi du projet de réalisation d'une route de 6 km et mis en service un réseau de gaz naturel au profit de deux agglomérations (12 et 17 logements). Après avoir suivi des exposés sur divers projets de développement réalisés dans ces régions, le même responsable a indiqué que les zones enclavées constituaient un terrain fertile pour la production, appelant les jeunes habitant ces zones à la création d'activités

pratiques adéquates avec ces régions. Il a ajouté que les jeunes de ces régions ayant vécu des conditions difficiles en se contentant de la consommation, peuvent désormais jouer leur rôle en matière de production dans divers domaines, à l'image de l'agriculture, la femme au foyer, l'apiculture et autres, et ce, dans le cadre de la politique adoptée par l'Etat en vue de soutenir et accompagner les différents secteurs. «Ceci permettra aux jeunes de devenir des créateurs d'emplois de manière graduelle, une tendance constatée au niveau des 49 wilayas visitées», a-t-il souligné, réitérant son appel en direction des jeunes de ces zones pour l'exploitation du potentiel disponible de ces régions et à réfléchir dans des projets adéquats avec leur environnement dont l'investissement dans les plantes médi-

nales.

«Une action est en cours avec le ministère des Micro-entreprises pour la concrétisation de tels projets dans l'objectif de permettre à ces régions de devenir des créatrices de richesse et non pas de simples consommatrices», a-t-il indiqué. Il sera procédé, dans cette optique, à l'introduction des zones rurales ayant 8 millions d'habitants dans les groupes économiques et sociaux qui joueront un rôle pionnier, a fait savoir le ministre, soulignant que l'Etat devra mettre en place les conditions propices afin de permettre aux habitants des zones rurales de faire connaître leurs capacités. Après avoir présidé le lancement de nombre de projets de développement au profit des habitants des zones d'ombre aux communes d'Amoucha, Djemila et El Eulma, M. Merad, qui était

accompagné des autorités locales civiles et militaires, a écouté les préoccupations des habitants de ces zones d'ombre.

Selon le chargé de mission à la Présidence de la République, le nombre des zones d'ombre au niveau national s'est élevé, jusqu'au 18 avril en cours, à 13 587 zones pour lesquelles un total de 32 700 projets ont été consacrés, avec un coût de plus de 480 Mds DA, ajoutant que le nombre de projets financés jusqu'à ce jour a atteint 14 616 projets d'une enveloppe de 206 784 745 821 DA.

Le nombre de projets achevés s'élève à 8 959 projets, tandis que le nombre de projets en cours de réalisation est de 2 378 projets et celui des projets n'ayant pas encore démarré.

M. Merad a poursuivi hier sa visite en se rendant aux zones d'ombre de la commune d'Aïn Azel. Samah N.

Cinéma

La diversité, grande gagnante des Oscars

■ Le palmarès de la 93^e édition des Oscars brille par son inclusion. Si le triomphe de Chloé Zhao (*Nomadland*) est largement applaudi, beaucoup regrettent néanmoins que les Oscars du meilleur acteur et actrice aient échappé à Andra Day et Chadwick Boseman pour aller à Frances McDormand et Anthony Hopkins.



Par Abia Selles

Six ans après le lancement du slogan OscarsSoWhite (Des Oscars trop blancs)

pour dénoncer le manque de diversité dans la liste des nominés pour la prestigieuse cérémonie hollywoodienne, l'édition 2021 de l'événement est porteuses de belles choses.

Les plus belles victoires en matière de diversité ont été remportées «dans les catégories derrière la caméra», observe *«The Hollywood Reporter»*. Chloé Zhao est devenue la première

femme de couleur (et la seconde femme tout court, après Kathryn Bigelow pour *«Démoneurs»*, en 2010) à remporter l'Oscar de la meilleure réalisation.

Donnée favorite, la cinéaste d'origine chinoise a rafé trois récompenses majeures avec *«Nomadland»*, un road-movie dans lequel Frances McDormand incarne Fern, une sexagénaire du Nevada qui, faute de revenus, doit prendre la route pour trouver du travail.

Le long-métrage, encore inédit en France, a également obtenu l'Oscar du meilleur film (Chloé Zhao devenant, un an après Kwak Sin-ae, la productrice sud-coréenne de *«Parasite»*, la seconde femme asiatique à remporter ce prix) et a valu à Frances McDormand l'Oscar de la meilleure actrice (le troisième de sa carrière, après *« Fargo »* en 1997 et *«3 Billboards, les panneaux de la vengeance»* en 2018).

«The Father» est l'autre grand gagnant de la soirée, ce qui permet à la France de décrocher des statuettes : Florian Zeller,

réalisateur et dramaturge, a reçu le prix du meilleur scénario adapté, tandis qu'Anthony Hopkins est devenu, à 83 ans, l'acteur le plus âgé à recevoir l'Oscar du meilleur acteur. Par ailleurs, d'autres Français ont été couronnés aux Oscars : Colette a reçu le prix du meilleur court-métrage documentaire et Nicolas Becker celui du meilleur son pour son travail sur *«Sound of Metal»*.

Parmi les autres prix majeurs décernés au cours de la cérémonie 2021, notons l'Oscar du meilleur acteur dans un second rôle pour Daniel Kaluuya (*«Judah and the Black Messiah»*) et celui de la meilleure actrice dans un second rôle pour Youn Juh-yung (*«Minari»*). *«Soul»*, le dernier film des studios Pixar, a été récompensé deux fois aux Oscars (meilleur film d'animation et meilleure musique originale). *«Drunk»* de Thomas Vinterberg est reparti avec l'Oscar du meilleur film étranger. A. S.

Décès du chanteur Oukil Amar à l'âge de 89 ans



LE CHANTEUR Oukil Amar est décédé dimanche soir chez lui au village Tourghza, dans la commune de Bounouh (Tizi-Ouzou), à l'âge de 89 ans, a annoncé la direction locale de la culture et des arts sur sa page officielle sur les réseaux sociaux.

L'artiste connaît le succès dès son premier 45 tours enregistré en 1959 en France, avec la célèbre *«Chmin di fir vou ourfane»*, un tube transgénérationnel qui sera suivi par d'autres tubes qui l'avaient propulsé aux avant de la scène artistique kabyle, à l'instar de *«Aman Ouzaghar»*, *«El Ward aleqaq»*, *«lamba yetsraqiqen»*, *«A Taleb Yeghran»* et tant d'autres.

La Révolution, l'indépendance, l'emblème national et la patrie, sont des thèmes introduits subtilement dans ses chansons et notamment dans *«Chmin di fir vou ourfane»*, pleine de métaphores, dans un contexte de guerre marqué par la censure.

Victime d'un AVC, en 2012, il était devenu aphone, ce qui l'a beaucoup fragilisé.

Oukil Amar a été enterré Ihier dans son village natal Ath Telha (Bounouh), a annoncé la direction locale de la culture. F. H.

Musée public national du Bardo

Inauguration d'une exposition sur Tin Hinan

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a inauguré, dimanche, au Musée public national du Bardo (Alger), une exposition dédiée à la reine des Touaregs Tin Hinan.

L'exposition donne un aperçu historique sur les découvertes d'une fouille archéologique franco-américaine en 1925, dans la localité de Abalessa (80 km du chef-lieu de la wilaya de Tamanrasset) où avait été mis à jour le squelette de Tin Hinan avec ses bijoux et son mobilier funéraire.

L'exposition porte également sur plus 180 pièces de bijoux

traditionnels terguis en argent datant de la fin du 19^e et début du 20^e siècles, offertes au Musée par un collectionneur français ainsi que des photographies sur Abalessa, son architecture et son environnement et des toiles d'art plastique mettant en évidence la richesse et la diversité du patrimoine tergui.

Outre un habit traditionnel tergui en cuir datant de la fin du 19^e siècle, et des bijoux en or, en argent et en bronze datant des 4^e et 5^e siècles, l'exposition met en lumière les œuvres littéraires et historiques algériennes et internationales traitant de l'histoire de la région et de ses

légendes, notamment celles portant sur la légende de l'Atlantide, dont certains lient à l'Ahaggar.

A cette occasion, le directeur du Bardo, Zoheir Harichene, a fait savoir que la non exposition du squelette de Tin Hinan se justifie par l'absence des conditions de conservation et des techniques modernes d'exposition.

Le responsable de la communication du Bardo, Tidjam Khalifa, avait déclaré en septembre dernier à l'APS que la collection muséale de Tin Hinan sera de retour au Bardo en 2020. La dernière exposition de cette collection remonte à 2006,

lorsque les travaux de restauration ont commencé dans le musée.

Le squelette de Tin Hinan remonte au quatrième siècle, tandis que son lieu de sépulture n'a été découvert qu'en 1925, où de bijoux précieux et rares ont été découverts et transportés par la suite aux Etats-Unis pendant 5 ans, avant de revenir en Algérie et d'être exposés à Bardo jusqu'à 2006.

Le nom «Tin Hinan» est dérivé du dialecte «Tamashaq» (le dialecte des Touareg), qui signifie en arabe *«monteur de tentes»* ou *«venant de loin»*.

L. B.

Dixième Journée internationale du jazz Amel Zen en concert virtuel

L'Association culturelle Musaika prévoit la diffusion, sur YouTube, d'un concert de la chanteuse Amel Zen, intitulé «Jazzen», en célébration du 10^e anniversaire de la Journée internationale du jazz, coïncidant avec le 30 avril de chaque année, annonce l'association.

La chanteuse sera accompagnée de musiciens de jazz algériens reconnus, Fayçal Maalem au piano, Nadjib Gamoura à la basse, Arezki Bouzid à la guitare et Hafid Abdelaziz à la batterie.

La célébration de la Journée internationale du jazz se tiendra dans plus de 190 pays avec une série de spectacles et des initiatives de sensibilisation éducatives, indique un communiqué de l'Unesco.

Le pianiste de jazz Herbie Hancock, ambassadeur de bonne volonté de l'Unesco, assurera la direction artistique du concert mondial All-Star de 2021 qui sera diffusé en direct depuis l'Unesco à Paris et les Nations unies à New York, avec la participation de quelques-uns des meilleurs artistes internationaux se produisant de par le monde.

Parallèlement, des activités virtuelles ou respectant la distanciation individuelle se dérouleront dans le monde entier le 30 avril et dans les jours qui précéderont la Journée internationale du jazz. Des artistes indépendants, des Villes créatives de la musique de l'Unesco et des organisateurs du monde entier organisent des milliers de

concerts, de webinaires, d'émissions de radio, de collectes de fonds, de marathons d'improvisation, d'ateliers éducatifs, ou encore d'expositions.

En 2017, l'association Musaika avait participé à la Journée internationale du jazz par l'organisation d'une manifestation baptisée «Musaika Urban Jazz 100 % DZ».

L'association avait organisé un concert rassemblant une vingtaine d'artistes de deux générations de musiciens algériens dont Fayçal Maalem, El Hachemi Lounici, Nacer Menia, Arezki Bouzid, Kawthar Meziti ou encore le groupe Iriky Spirit, en plus d'avoir rendu hommage au guitariste Farid Ladjadj et au batteur Nacer Menia.

L'association avait également

produit un concert du saxophoniste autrichien Sigi Finkel qui a aussi animé un master class académique à l'adresse de plusieurs étudiants de l'Institut national supérieur de musique.

Institué par l'Unesco en 2011 à l'initiative du pianiste Herbie Hancock, ambassadeur de bonne volonté de l'Unesco, et reconnue par l'Assemblée générale des Nations unies, la Journée internationale du jazz rassemble les pays et les communautés du monde entier tous les 30 avril afin de célébrer la forme d'art internationale qu'est le jazz. C'est l'occasion de souligner l'importance de son rôle en faveur du dialogue, de la lutte contre la discrimination et la promotion de la dignité humaine.

M. K.



Somalie

Des combattants pro-opposition bloquent des quartiers de Mogadiscio

■ La tension restait forte hier matin à Mogadiscio, où l'accès à certains quartiers était bloqué par des combattants pro-opposition au lendemain de confrontations avec l'armée somalienne, liées à l'extension du mandat du Président Mohamed Abdullahi Mohamed.

Par Mourad M.

Dans la capitale, les mouvements étaient restreints sur les axes majeurs et des barages ont été dressés dans la nuit sur des routes menant à des bastions de l'opposition, avec des hommes armés et des véhicules équipés de mitrailleuses, selon des témoins.

«Les forces armées somaliennes et les combattants pro-opposition ont chacun pris

position le long de certaines routes-clés, certains transports publics circulent, mais dans certaines zones ils ne permettent à personne de bouger», a déclaré à l'AFP Abdullahi Mire, un résident de Mogadiscio.

La Somalie, pays fragilisé par deux décennies de guerre civile et par l'insurrection de la milice islamiste shebab, connaît actuellement une des pires crises politiques de ces dernières années.

Le 12 avril, le Parlement somalien a voté une loi prolongeant de

deux ans le mandat - expiré en février - du Président Mohamed, dit Farmajo, et prévoyant la tenue d'une élection en 2023, faute d'avoir pu organiser comme prévu un scrutin cette année.

Dimanche, une manifestation réunissant des dizaines de partisans de l'opposition, appelant au départ de Farmajo et accompagnés d'hommes lourdement armés, a rapidement dégénéré en échange de tirs avec les forces somaliennes dans le quartier de Sanca, au nord de la ville.

D'autres confrontations, parfois violentes, ont suivi entre les forces pro-gouvernementales et ces combattants, alliés - principalement sur la base de liens claniques - à différents leaders de l'opposition. Elles ont notamment eu lieu dans les quartiers de Marinaya, également situé au nord, et du KM4, un carrefour très fréquenté du centre.

Des tirs ont sporadiquement résonné pendant la nuit. Il n'était pas possible de savoir dans l'imédiat si ces confrontations ont fait des victimes.

Hier matin, des combattants contrôlaient ces mêmes quartiers - où résident des leaders de l'opposition -, ainsi qu'un autre nommé Bermudo, où des habitants quittaient leur foyer.

«Les gens ont commencé à fuir la zone de Bermudo, où les combattants pro-opposition ont pris position la nuit dernière, la situation est tendue et il peut y avoir des confrontations armées à tout moment si la situation reste la même», a déclaré Fadumo Ali, un habitant de ce quartier du sud de Mogadiscio.



Parmi les habitants de la capitale, certains appelaient les deux camps à arrêter les combats, et se plaignaient de coupures d'électricité et d'eau. D'autres racontaient avoir vu des barages formés de sable et de troncs d'arbres. Dimanche, l'ancien président Mohamad, au pouvoir avant Farmajo et figurant aujourd'hui parmi les leaders de l'opposition, a déclaré que sa propre maison avait été visée à Marinaya par des «forces loyales» à l'actuel chef de l'État, mais cette information a été démentie par des témoins et par le gouvernement.

Bien que les écoles et les universités aient été fermées hier, la vie semblait mener son cours normal dans les autres quartiers de Mogadiscio.

Lors d'une conférence de presse tôt hier matin, le Premier

ministre Mohamed Hussein Roble s'est dit «profondément attristé par la tragédie qui a perturbé la sécurité dans la capitale». «J'appelle chacun à préserver la stabilité et à prendre soin de la communauté», a-t-il ajouté, appelant les forces armées à «respecter leur engagement» et à «protéger» les habitants de Mogadiscio.

La mission de l'ONU en Somalie s'est dite sur Twitter «très préoccupée» par ces confrontations. «La violence n'est pas la solution à la crise politique actuelle», a-t-elle notamment écrit. L'extension du mandat de Farmajo a été «condamnée» vendredi par l'Union africaine, tandis que le Conseil de sécurité de l'ONU appelait les parties à «rejeter la violence et reprendre le dialogue de toute urgence et sans condition préalable». M. M.

Commentaire

Verts

Par Fouzia Mahmoudi

Pour un parti qui prétend à diriger la France, le parti Europe Écologie-Les Verts ne cesse d'accumuler les bourdes, plus ou moins graves, qui agacent l'opinion, suscitent la moquerie de leurs adversaires politiques et font surtout douter de leurs capacités à remplir des fonctions d'importances, alors même que de nombreuses grandes villes sont depuis les dernières élections municipales dirigées par les écologistes. Depuis les municipales justement, il ne se passe quasiment plus une semaine sans qu'une bêtise en chasse l'autre. Cette semaine, les Verts sont accusés de discriminer les seniors dans une campagne de communication, le patron d'EELV a fait amende honorable en reconnaissant le faux pas de son parti. «Les boomers, eux, ont prévu d'aller voter». Par ce message provocateur, Julien Bayou s'est attiré les foudres de la classe politique, à gauche comme à droite. Ce visuel de campagne, diffusé sur Facebook, faisait référence à ces personnes âgées, génération 1945-1960, pouvant s'apparenter à une certaine idée conservatrice et désuète de la France. Dans une déclaration auprès de l'Agence France-Presse, le candidat écologiste a admis en début de semaine une «erreur». Le secrétaire national d'Europe Écologie-Les Verts a souligné que sa «conception de l'écologie est de rassembler l'ensemble des forces et des générations». Deux jours auparavant, Julien Bayou, candidat à la présidence de la région Île-de-France, a dévoilé dans un tweet une série de visuels déclinant les exemples de supposés adversaires de l'écologie. Objectif : inciter ses propres sympathisants à aller voter. Sur l'une des images, retirée depuis, figuraient des personnes âgées souriant et le slogan : «Les boomers, eux, ont prévu d'aller voter». «Le visuel boomers était maladroit et blessant. Nous l'avons immédiatement retiré. Je ne l'avais pas validé, mais j'en prends la responsabilité», a réagi Julien Bayou, dans un communiqué diffusé sur les réseaux sociaux. Selon lui, «l'écologie n'en serait pas là sans les héros et héroïnes des générations qui ont pris avant tout le monde, et souvent sous les moqueries, le bâton de pèlerin». Invité sur BFMTV, ce dimanche, François Bayrou a réagi à cette opération de communication. «Cette campagne, elle dit : "On ne regarde pas les gens comme des citoyens, on les regarde comme appartenant à une catégorie, une communauté", et que c'est la catégorie et la communauté qui font le vote», a dénoncé le président du MoDem. D'après le maire de Pau, «parce que vous avez plus de 50 ans, ça veut dire que vous voterez d'une certaine manière, et parce que vous êtes jeune, vous ne pouvez voter que pour nous». Le haut-commissaire au Plan a déploré «une dérive, une de plus, ce n'est pas la plus grave», en référence à de précédentes polémiques concernant des propos de maires écologistes. À gauche, l'ancien député socialiste Jérôme Guedj, directeur de l'Observatoire des politiques sociales de la Fondation Jean-Jaurès et soutien de la candidate socialiste en Île-de-France Audrey Pulvar, avait exprimé son agacement sur Twitter : «L'âgisme est, hélas, la plus banale et la plus admise des discriminations, cette affiche en est un exemple». L'ancien Premier ministre Manuel Valls a pour sa part apporté son «soutien» au philosophe Alain Finkielkraut, objet d'un autre des visuels disant : «Alain Finkielkraut, lui, a prévu d'aller voter». «C'est une campagne bête et absurde d'EELV», a déclaré le conseiller d'opposition à la mairie de Barcelone. Un faux pas qui vient s'ajouter à une multitude d'autres qui décrédibilisent un parti qui a longtemps été dans l'ombre et qui grâce à son succès aux municipales est au-devant de la scène. Reste à voir si ces anicroches changeront la perception des électeurs vis-à-vis du mouvement vert ou si les Français, soucieux d'un tournant écologiste, seront plus cléments. F. M.

Indonésie

Le chef des renseignements de Papouasie abattu

Le chef des services de renseignement de la province indonésienne de Papouasie a été abattu dans une embuscade par des rebelles indépendantistes, a indiqué, hier, l'armée indonésienne, tandis que le président du pays a appelé à écraser le mouvement séparatiste dans la région en proie aux violences.

Le général Gusti Putu Danny Karya Nugraha, qui dirigeait l'agence de renseignement de Papouasie, a été tué par balles dimanche, au cours d'un échange de tirs avec un groupe séparatiste lors d'une patrouille dans une zone montagneuse du centre de la Papouasie.

«Il était dans cette zone dans le cadre d'une opération pour rétablir la sécurité et apporter un soutien aux populations locales après une série d'attaques par des séparatistes et des groupes terroristes», a indiqué le porte-parole de l'agence de renseigne-

ment nationale aux médias.

Les forces indonésiennes ont renforcé leur présence dans le district isolé de Puncak, après que des soldats et des enseignants ont été tués et plusieurs écoles et un hélicoptère incendiés ces dernières semaines.

Le président indonésien, Joko Widodo, a demandé à la police et à l'armée de «poursuivre et arrêter» tous les membres du mouvement séparatiste de la province la plus à l'Est de l'Indonésie. «Je veux souligner à nouveau qu'il n'y a pas de place en Papouasie pour les groupes armés», a déclaré le président. Le porte-parole des rebelles indépendantistes, Seby Sambon, a revendiqué l'attaque, précisant que les rebelles n'avaient pas souffert de pertes. «Nous avons aussi tiré sur d'autres soldats, mais nous les avons manqués», a-t-il, en outre, indiqué aux médias. Les forces indonésiennes sont réguliè-

ment accusées par les ONG de commettre des abus contre les populations civiles et les militaires pacifiques de Papouasie, en proie à une rébellion indépendantiste depuis plusieurs décennies. La population autochtone de Papouasie est mélanésienne et en majorité chrétienne, avec une culture tribale différente du reste de l'Indonésie où 90 % de la population est musulmane.

Ancienne colonie hollandaise, la Papouasie est passée sous le contrôle de l'Indonésie dans les années 60, après un référendum d'autodétermination contesté. Jakarta ne tolère aucune remise en cause de sa souveraineté sur la région et a augmenté fortement sa présence militaire ces dernières années.

La région indonésienne de Papouasie se trouve sur l'île de Nouvelle Guinée qu'elle partage avec la Papouasie Nouvelle Guinée, un pays indépendant.

R. I.



Irsea (entraîneur de Nice)

«Boudaoui est un joueur très intelligent»

L'entraîneur de l'OGC Nice, Adrien Irsea, a livré ses impressions après la victoire de son équipe devant Montpellier (3-1), en match comptant pour la 34^e journée du championnat de France de football, joué dimanche à Nice, au cours duquel l'international algérien, Hicham Boudaoui, s'est illustré en inscrivant le 1^{er} but dès la 6^e minute. «On ne peut pas résumer Nice à un joueur, chacun est important pour nous. On a eu la preuve par le passé. Quand Hicham n'était pas là, on a su faire le nécessaire sans lui. On évolue différemment avec Hicham qu'avec un autre en raison de ses qualités», a souligné le coach niçois sur le rendement de l'équipe avec ou sans Boudaoui. Pour l'entraîneur niçois, «c'est au staff et à moi de s'adapter par rapport aux problématiques qu'on peut rencontrer selon les adversaires et ce que Hicham peut nous apporter dans l'expression collective. Mais je ne peux pas dire que le jeu de Nice

repose sur lui, ça serait malvenu de ma part». Et d'ajouter : «On sait ce qu'il est capable de faire le jeu, jouer sur des espaces réduits et attaquer la profondeur. Il est surtout très intelligent et sait mettre en pratique ce qu'on lui demande en stratégie de match, mais ce n'est pas le seul dans l'effectif à savoir faire cela». L'ancien joueur du Paradou AC (21 ans) a inscrit 3 buts dont 2 cette saison, depuis son engagement avec Nice en 2019-2020. Concernant son compatriote et co-équipier Youcef Attal qui a joué contre Montpellier pendant une heure, Adrien Irsea a indiqué : «Youcef était fatigué, mais je dirais plutôt diminué. On a 10 joueurs qui sont en pleine période du mois de ramadhan et je suis surpris qu'ils n'aient pas été plus nombreux à accuser le coup. Visiblement Youcef en souffre un peu plus, d'autant plus qu'il revient d'une série de blessures et il fallait absolument intervenir, c'était déjà décidé, on était en accord avec le staff médical».

CS Constantine

Le club en quête d'un successeur à Miloud Hamdi

La direction du CS Constantine (Ligue 1 de football) est à la recherche d'un nouvel entraîneur en remplacement de Miloud Hamdi dont la démission «a été acceptée», a annoncé, dimanche, le conseil d'administration du club constantinois. La direction du CSC est «en quête d'un nouvel entraîneur et d'un nouveau directeur sportif», a indiqué le conseil d'administration dans un communiqué, ajoutant qu'«officiellement, aucun accord n'a encore été conclu avec un coach ou un directeur sportif». Miloud Hamdi a remis sa démission le 15 avril dernier, «par solidarité» avec le directeur sportif Yacine Bezzaz, parti en raison de

différends avec l'actionnaire majoritaire. «Miloud Hamdi a présenté officiellement sa démission pour des raisons que nous ignorons jusqu'à présent, en dépit du fait que l'administration du CSC a satisfait l'ensemble des besoins contenus dans le contrat signé entre les deux parties», note la même source, ajoutant que cette démission «a été acceptée par l'administration». «Nous lançons un appel à nos fidèles supporters pour se rassembler autour de l'équipe qui a besoin du soutien de tous ses enfants, notamment dans cette conjoncture difficile, et ce, pour un meilleur avenir du club», a conclu le communi-

Ligue 1 algérienne - Mise à jour

La JSK monte sur le podium, le MCA se reprend

■ La JS Kabylie a remporté une large victoire chez l'USM Bel-Abbès (0-5), en match disputé dans la nuit de dimanche à lundi pour la mise à jour du calendrier de la Ligue 1, se hissant par la même occasion à la troisième place du classement général, avec désormais cinq longueurs sur le leader sétifien.



Par Mahfoud M.

Quelques jours seulement après sa brillante qualification en quarts de finale de la Coupe de la Confédération, la JSK s'est en effet rebiffée en championnat, en allant atomiser le mal-classé USM Bel-Abbès sur son propre terrain, tout en y mettant la manière. L'attaquant international Libyen Abdusalam Tubal a été un des grands artisans de cet exploit, car auteur d'un triplé aux 42', 57' et 81', alors que les deux autres réalisations kabyles ont été l'œuvre de Kocella Boualia (67') et Rida Bensayah (78'). Si la JSK a réussi une très bonne affaire en se hissant à la 3^e place du classement général avec 34 points, il n'en est pas de même

pour l'infortunée USMBA, qui continue à souffrir dans les profondeurs du classement, étant scotchée à sa modeste 18^e place, avec seulement 15 unités au compteur. Un avenir sombre attend les gars de la Mekerra si les dirigeants ne daignent pas changer les choses. A l'instar des Canaris, le Mouloudia d'Alger a réussi une très bonne opération dimanche soir, en allant s'imposer (0-2) chez la lanterne-rouge CA Bordj Bou-Arreridj, car ce précieux succès en déplacement lui permet de rejoindre l'USM Alger à la 9^e place, avec désormais 28 points pour chaque club. Les Vert et Rouge ont réussi à dominer les Criquets grâce à des réalisations signées Bourdim Abderrahmane (42') et Toufik Addadi (85'). Enfin, le CR Belouizdad n'a pas manqué

l'occasion de recevoir le Dauphin, la JS Saoura, pour rajouter trois précieux points à son capital, même si son succès a été relativement laborieux, comme en témoigne le score étriqué de deux buts à un. Les réalisations des Rouge et Blanc ont été l'œuvre d'Amir Sayoud (39') et Chouhaib Keddad (64'), alors que Billel Messaoudi a inscrit l'unique but Bécharois, sur penalty à la 52'. Une victoire qui permet au Chabab de se hisser à la quatrième place du classement général, avec 34 points, alors que malgré la défaite, la JSS reste solide dauphin, avec 36 unités. Les autres matchs pour la mise à jour du calendrier ont été programmés les 30 avril courant et le 1^{er} mai prochain.

M. M.

Lutte/Tournoi pré-olympique mondial de Sofia

Abdelkrim Ouakali pour une place à Tokyo

L'athlète algérien de lutte gréco-romaine, Abdelkrim Ouakali (77 Kg), prendra part au Tournoi mondial qualificatif aux Jeux Olympiques 2020 de Tokyo, prévu du 6 au 10 mai à Sofia en Bulgarie, a-t-on appris, dimanche, de la Fédération algérienne des luttres associées (Fala). Le Tournoi de Sofia qui sera précédé par un stage en commun avec tous les lutteurs participants, prévu du 28 avril au 5 mai, constitue la dernière chance pour le lutteur algérien qui a raté de peu son ticket qualificatif lors du Tournoi «Afrique-Océanie», organisé du 2 au 4 avril à Hammamet (Tunisie). Ouakali, champion d'Afrique en titre de la catégorie, sera accompagné de l'entraîneur Messaoud

Zeghdane. Seize billets de qualification seront attribués (2 par catégorie) lors de ce tournoi qui verra la participation de plus de 250 athlètes de la lutte libre, gréco-romaine et féminine. Huit athlètes algériens (4 en lutte gréco-romaine et 4 en lutte libre), ont composé leur billet pour les Jeux Olympiques 2020 de Tokyo, repoussés à 2021.

Les quatre qualifiés en lutte libre sont : Mohamed Fardj (97 kg), Kherbache Abdelhak (57 kg), Fateh Benferdjallah (86 kg) et Djahid Berrahal (125 kg). En lutte gréco-romaine, Adem Boudjemline (97 kg), Sid Azara Bachir (87 kg), Abdelkrim Fergat (60 kg) et Abdelmalek Merabet (67 kg) ont également validé leur billet pour Tokyo.

Eliminatoires Mondial-2022

Burkina Faso-Algérie délocalisé au Sénégal

Le match opposant le Burkina Faso à l'Algérie, dans le cadre des éliminatoires de la Coupe du monde 2022, sera domicilié au stade Lat-Dior de Thiès, en raison de la suspension par la Confédération africaine de football (CAF) du stade 4-Août de Ouagadougou pour non-conformité, a rapporté, samedi, l'Agence de presse sénégalaise (APS), citant le ministre des Sports. La rencontre est prévue entre le 11 et le 14 juin, pour le compte de la 2^e journée des éli-

minatoires du groupe A qui comprend aussi le Niger et Djibouti. «Nous avons reçu une demande de nos frères du Burkina Faso pour pouvoir jouer ici à Dakar et nous avons donné notre accord sans aucun problème», a indiqué le ministre sénégalais des Sports, Matar Ba, à l'agence APS. La suspension du stade du 4-Août de Ouagadougou a touché même les clubs burkinabè, puisque le FC Salitas avait été obligé de recevoir le Jaraaf de Dakar à Porto-Novo, au Bénin, en

Coupe de la Confédération africaine de football. Les «Etalons» du Burkina Faso se déplaceront pour leur premier match des éliminatoires à Niamey pour rencontrer le «Mena», entre le 5 et le 8 juin, avant de «recevoir» l'Algérie lors de la 2^e journée. Quant aux poulains du sélectionneur Djamel Belmadi, ils débiteront les qualifications par la réception de Djibouti, le 5 juin prochain à 19h00 GMT (20h00 heure algérienne) au stade Mustapha-Tchaker de Blida. Le premier de chacun des dix groupes se qualifie pour les barrages, prévus en novembre prochain. Cinq confrontations, en deux manches, seront connues à l'issue d'un tirage au sort, en tenant compte du classement de la Fédération internationale (Fifa), pour désigner les cinq représentants africains en Coupe du monde 2022 au Qatar (21 novembre - 18 décembre).

Manchester City

Mahrez décroche la Coupe de la Ligue avec les «Sky Blues»

L'international algérien, Riyad Mahrez, a décroché le titre de la Coupe de la Ligue anglaise de football, en battant Tottenham (1-0) en finale disputée dimanche au stade de Wembley, à Londres. L'unique but de cette rencontre a été inscrit par le défenseur français Aymeric Laporte (82'). De son côté, la

star algérienne a marqué un deuxième but à la (90+4), néanmoins il a été refusé en raison d'un hors-jeu signalé par l'arbitre assistant. Il s'agit du huitième titre dans l'histoire des «Citizens» et le quatrième consécutif dans cette Coupe de la Ligue.

Il est à signaler que cette finale a connu la

présence de 8 000 spectateurs admis à Wembley.

Les gars de Pep Guardiola qui dominent le championnat d'Angleterre avec 77pts, rencontreront mercredi soir le Paris Saint-Germain pour le compte de la demi-finale «Aller» de la Ligue des Champions.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejouralgerie.com>

15^e jour de ramadhan
Imsak : 04 : 14
Iftar : 19 : 36

Maghnia

Saisie de 8,5 kg de kif traité

Une quantité de 8,5 kg de kif traité a été saisie par les éléments de la brigade régionale de lutte contre le trafic des stupéfiants et des psychotropes de Tlemcen, a-t-on appris, hier, auprès de la cellule de communication de la Sureté de wilaya de Tlemcen. L'opération a été menée suite à l'exploitation de renseignements faisant état d'une personne s'apprêtant à transporter une quantité de kif traité dans la ville de Maghnia.

Les éléments de la police ont tendu une embuscade durant laquelle la quantité de kif précitée a été saisie, a-t-on indiqué, précisant qu'une personne a été arrê-

tée et un véhicule touristique et des téléphones mobiles utilisés par les membres de la bande criminelle saisis. Le mis en cause a été présenté devant le procureur de la République territorialement compétent après l'accomplissement de toutes les procédures d'usage, a-t-on conclu. Pour rappel, la brigade mobile des douanes de Tlemcen, en collaboration avec des éléments de la brigade de surveillance douanière de Honaine et la brigade polyvalente de Sebdo, ont récemment saisi une quantité de 12 kg de kif traité, soigneusement dissimulée dans le réservoir d'un véhicule touristique. O. N.

Justice

L'ancien député Sahraoui Abdelmalek sous mandat de dépôt

LE JUGE D'INSTRUCTION près le pôle pénal économique et financier de la cour d'Alger a ordonné, dimanche, le placement sous mandat de dépôt de l'ancien député Sahraoui Abdelmalek, pour corruption dans le foncier touristique à Mostaganem, a indiqué un communiqué du procureur de la République près le même pôle pénal. «En application des dispositions de l'article 11 du code de procédure pénale, le parquet de la République près le pôle pénal économique et financier tient à informer que suite à l'enquête judiciaire ouverte au niveau dudit pôle pénal sur des faits de corruption ayant touché le foncier touristique dans la wilaya de

Mostaganem et pour accomplir les procédures, monsieur le juge d'instruction a auditionné, le 25 avril 2021, Sahraoui Abdelmalek, ancien député à l'APN, lors de sa première comparution», lit-on dans le communiqué.

«Après avoir porté à sa connaissance les faits qui lui sont imputés, à savoir faux en écriture publique, dilapidation de deniers publics, abus de fonction, abus de pouvoir et atteinte à la propriété foncière, des faits prévus et réprimés par le code pénal et la loi sur la prévention et la lutte contre la corruption, le juge a ordonné, à la fin de l'audition, le placement de l'accusé sous mandat de dépôt».

O. H.

Ali Yahia Abdenour s'en va à 100 ans



LOUIS

Djalou@hotmail.com

Béjaïa

Les instituteurs réclament la hausse des salaires

■ Les instituteurs ont observé, hier, un rassemblement de protestation devant le siège de la Direction de l'éducation, sous l'égide de la Coordination nationale des enseignants du cycle primaire.

Par Hocine Cherfa

Cette action de protestation, qui n'est pas la première, a été ponctuée par un débrayage. Les protestataires revendiquent la prise en charge d'un bon nombre de points, essentiellement la hausse des salaires, l'équité entre enseignants du secteur de l'Éducation sur le plan des classifications, le volume horaire, l'introduction de la spécialisation dans le cycle primaire, entre autres. Ils réclament également «la promulgation d'un statut particulier du cycle primaire, notamment dans ses aspects liés à la promotion, l'intégration et le classement, la réduction du volume horaire, la spécialisation des instituteurs».

«Nous avons des revendica-

tions communes avec d'autres corps et attendons les résultats des négociations avec la tutelle pour décider des suites à donner à notre mouvement», a déclaré un instituteur à la radio.

Ils exigent également «l'application immédiate et avec effet rétroactif du décret présidentiel 14/266, le droit à la retraite proportionnelle sans limitation d'âge et la régularisation des enseignants formateurs». Les instituteurs espèrent obtenir aussi «des promotions jusqu'au titre de directeur d'école». Des assemblées générales devraient être organisées au niveau des établissements et des décisions devraient être prises en fonction des réponses de la tutelle, a-t-on appris. Notons que les travailleurs de l'APC d'Amizour ont observé, hier, une journée de protestation

en soutien et en solidarité avec leur collègue, vice-président, qui a été agressé par un citoyen. Ils demandent que «ce genre de comportement soit puni» et réclament «le renforcement de la sécurité». Des habitants de Tizi, commune de Béjaïa, se sont rassemblés, hier, devant le siège de la wilaya afin de réclamer «la temporisation des travaux de revêtement de la route qui coûteront 3 milliards de centimes jusqu'à la réalisation d'un câble souterrain de moyenne tension (MT)», déclarait, hier, un membre de l'association du quartier (Badr) sur la radio locale. Ces derniers ont saisi la Duch à ce sujet, et sollicité une autorisation en urgence pour permettre la pose des câbles MT par l'entreprise retenue pour ce chantier.

H. C.

Vaccins pour enfants BCG, anti-rougeole et anti-polio

Institut Pasteur : il sera remédié aux ruptures «à la fin de la semaine»

Il sera remédié aux ruptures des vaccins pour enfants, enregistrées ces derniers jours, «d'ici la fin de la semaine en cours, avec la réception de quantités importantes de cette substance», a affirmé, dimanche, une source responsable à l'Institut Pasteur d'Algérie.

La plupart des centres de vaccination

ont enregistré une rupture des vaccins destinés aux enfants inscrits dans le calendrier national de vaccination des enfants. Il s'agit du vaccin antituberculeux (BCG), du vaccin rougeole-oreillons-rubéole (ROR) et du vaccin antipoliomyélitique oral (VPO). Le directeur de l'Institut Pasteur, D' Fouzi Derrar, a assuré vendre-

di que les pouvoirs publics avaient pris des «mesures urgentes» pour l'acquisition des différents vaccins destinés aux enfants «à la fin du mois d'avril». Il a rassuré les citoyens que le vaccin arrivera progressivement en Algérie d'ici la fin de ce mois et début mai prochain, ce qui permettra, a-t-il dit, à tous les enfants de

bénéficier de leur droit aux doses nécessaires de vaccins. Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, avait appelé, lors de la dernière réunion du gouvernement, le ministère de la Santé à «accélérer l'opération d'acquisition des vaccins nécessaires, aussi bien les vaccins pour enfants que ceux anti-Covid-19».

S. O.

Communication/Télédiffusion

Belhimer installe la nouvelle directrice générale de TDA

LE MINISTRE de la Communication, porte-parole du gouvernement, Ammar Belhimer, a procédé, hier à Alger, à l'installation de la nouvelle directrice générale de l'Etablissement public de la télédiffusion d'Algérie (TDA), Boumeridja Fadhlila, en remplacement de Boudjemadi Saïd.

La cérémonie d'installation s'est déroulée au siège du ministère de la Communication.

M. Belhimer a indiqué, lors de

cette installation, que la promotion des femmes sur une base paritaire était un principe et une condition du progrès social dans tout pays, relevant qu'aucun pays n'avance s'il n'y a pas de parité homme-femme.

Il a assuré que la feuille de route du ministère était «claire», celle d'assurer une double transition, le rapatriement technique et technologique, qui passe par la réhabilitation de TDA dans certaines fonctions fondamentales,

notamment d'être l'interface entre les chaînes privées et les fournisseurs de service radiotélévision étrangers.

L'amendement du statut de TDA, poursuivi le ministre, permet à toutes les chaînes privées d'opérer en toute légalité, en passant par les canaux financiers nationaux, en bancarisant la totalité des opérations, loin du marché informel.

«C'est le rapatriement technique et technologique qui impo-

se le TDA comme interface inévitable. On poursuit dans ce sens, avec une autre mission, qui est urgente, à savoir la possession d'un transpondeur qui permet justement de réaliser cette transition, le rapatriement technique sur Eutelsat», a-t-il expliqué, signalant que cela devient une «urgence» et qu'il «faut que ça soit conclu d'ici la fin de la semaine».

M. Belhimer a fait savoir que le deuxième chantier était «le

rapatriement juridique de ces chaînes privées, avec l'amendement de la loi 2014 (audiovisuel)». «On va installer, cet après-midi, un comité au niveau du ministère conjointement avec l'Arav, qui associera, dans une deuxième phase, tous les experts en la matière, pour adapter et mettre à jour la loi de 2014 sur l'audiovisuel. Nous avons deux chantiers urgents à terminer, à mon avis, avant la fin de l'été», a-t-il affirmé.

Y. N.